Écouter et entendre (Une nouvelle sono dans chacune de nos trois églises)

La Parole de Dieu est au cœur de la vie chrétienne, que ce soit dans la liturgie ou dans notre vie quotidienne. "Heureux ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la gardent!" nous dit Jésus (Lc 11,28).Le premier commandement ne commence-t-il pas par « Écoute, Israël... »(Dt 6,4). Plus récemment le concile Vatican II nous a rappelé : « Le Christ est présent dans sa parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures ». (SL 7)La réforme de la liturgie, voulue et mise en œuvre depuis le concile, a ainsi remis la Parole de Dieu au cœur de nos célébrations et de notre vie.

Mais comment écouter si l'on n'entend pas ? La réforme liturgique n'a en effet été possible que parce qu'aujourd'hui nous avons les moyens techniques pour que tous entendent et voient, que tous participent. Dans notre paroisse, nous savons bien qu'il est parfois difficile d'entendre dans chacune de nos trois églises. Nos sonos sont souvent vétustes dans des églises dont l'acoustique n'a pas été conçue pour nos célébrations...

Pour que chacun entende et que chacun puisse écouter la Parole de Dieu et la mettre en pratique, le Conseil économique de notre paroisse a décidé derenouveler la sono de chacune de nos trois églises. Les travaux devraient avoir lieu au cours du mois de juin. C'est la même entreprise qui a déjà réalisé la sono des églises de Saint-Alban, d'Aix-les-bains et des cathédrales de Chambéry et de Moûtiers qui interviendra. Le montant des travaux est de11 780 € pourBarby, 12 932 € pour Challes-les-eaux et 8 250 € pour La Ravoire. Une souscription permettra à chacun de participer, si il le peut et dans la mesure de ses moyens. Je vous invite à le faire généreusement.

La nouvelle sono nous servira de nombreuses années. Pourrions-nous donner l'équivalent de 1 ou 2 € par dimanche soit 50 ou 100 € par an pour pour mieux entendre afin d'écouter le Christ qui parle dans l'Église ? 50 ou 100 € par an, multipliés éventuellement, en fonction des moyens de chacun, par le nombre d'années où nous utiliserons la sono, c'est un vrai investissement missionnaire ! Un vrai service de l'annonce de la Parole pour aujourd'hui et pour demain, pour nous et ceux qui viendront après nous ! MERCI!

Des bulletins de souscription vous seront proposés. Déduction fiscale possible. Dès maintenant, chèque à l'ordre de **l'Association diocésaine** à remettre exclusivement à la paroisse ou lors de la quête du dimanche avecla mention "Sono".